

28/04/2025

Manque d'informations, sentiment d'urgence et de pénurie UFC-Que Choisir porte plainte auprès de l'Arcom contre le géant chinois Temu

Il faut de l'énergie pour s'attaquer à Temu, le phénomène chinois, inconnu des Français il y a un an et déjà à la septième place des sites marchands les plus visités en France. L'application la plus téléchargée aux États-Unis est présente dans une soixantaine de pays. Mode, produits high-tech, ameublement, outillage, des milliers de références à des prix écrasés, parfois en dessous d'un euro. Le géant séduit les consommateurs malgré une mauvaise réputation : travail forcé et sous-payé mais aussi des produits qui ne respectent ni les normes de sécurité ni d'environnement. Ainsi l'association de consommateur UFC-Que Choisir ainsi qu'une quinzaine d'autres associations européennes portent plainte auprès de l'Arcom, le gendarme du numérique, en utilisant le nouveau règlement européen du e-commerce, le Digital Services Act (DSA) dont le but est de diminuer la diffusion de contenus illégaux et d'instaurer plus de transparence entre les plateformes en ligne et leurs utilisateurs. UFC-Que Choisir estime que Temu ne donne pas d'information suffisante sur les vendeurs de sa plateforme et ne protège pas les consommateurs mineurs notamment. L'application est également accusée de créer un sentiment d'urgence et de pénurie pour inciter à vendre. En France, la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) la direction des fraudes s'intéresse, elle aussi, de près à Temu. Il faudra sans doute du temps pour voir les premiers résultats. francetvinfo

From:

<http://aproposnews.com/> - **Apropos News**

Permanent link:

<http://aproposnews.com/doku.php/elsenews/spot-2024/05/temu>

Last update: **17/05/2024**

